

MULTINATIONALES

AGIR AU SEIN D'UNE MULTINATIONALE : L'EXEMPLE DE FRANCE TELECOM

Contre-balancer le pouvoir des multinationales est un enjeu fondamental pour la construction d'une alternative à la mondialisation libérale.

Enfermés dans leurs intérêts nationaux routiniers, embourbés dans les négociations entre appareils, les syndicats traditionnels ont souvent du mal à établir les contacts permettant de mobiliser les salariés de divers pays contre un même patron. Les structures syndicales internationales sont en général trop éloignées des militants présents sur le terrain.

Rien ne peut remplacer les contacts directs entre militants impliqués dans les luttes de chaque jour. C'est ce que SUD-PTT cherche à faire au sein du groupe France Télécom.

Paradoxalement, l'existence même de multinationales peut faciliter la construction d'un mouvement altermondialiste de lutte, enraciné dans le monde du travail :

- d'un côté nous devons combattre la transformation des compagnies en multinationales ;

- de l'autre, nous pouvons utiliser l'existence de multinationales pour renforcer les liens entre salariés de différents pays.

Et cela d'autant plus que, contrairement à une idée assez répandue, les multinationales conservent une base nationale : il est possible pour les syndicalistes des pays de jouer sur les contradictions pouvant exister entre les gouvernements.

Les exemples des filiales allemande et sénégalaise de France Télécom, qui sont évoqués plus loin, prouvent que l'internationalisme peut avoir un impact important sur les enjeux syndicaux quotidiens.

C'est également cette démarche internationaliste qu'a eue la Fédération SUD-PTT en février 2003 lors d'une grève contre les licenciements à Orange Suisse¹. Dans une interview accordée au mensuel des adhérents SUD-PTT, un des principaux dirigeants de cette lutte (qui n'a malheureusement pas été victorieuse) explique :

« Les salariés suisses d'autres entreprises nous ont envoyé des messages de soutien, en particulier ceux de Swisscom, l'opérateur de télécommunications historique. Certains syndicats sont venus renforcer nos piquets. Celui de Matisa, qui fabrique des machines pour le rail, a organisé un fond de soutien financier.

La Fédération SUD nous a envoyé un message de soutien, ainsi que la plupart de ses syndicats départementaux. Les élus SUD au Conseil d'Administration du groupe France Télécom auquel nous appartenons sont intervenus auprès de Thierry Breton. Deux camarades de SUD sont venus de Belfort et Besançon. Des messages de soutien nous sont parvenus de Belgique, d'Argentine, du Chili, du Brésil, du Mexique, etc.. La CFDT nous a également envoyé un message de soutien et a écrit à la Direction d'Orange France. Un de leurs représentants est venu nous voir. Mais c'est avec SUD que nous avons eu des contacts quotidiens par mail et par téléphone. SUD a été le phare au milieu de la tempête, et nous vous en remercions du fond du cœur ».

La mise en place de comités de groupe européen² devrait renforcer la construction

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

de tels liens au sein de France Télécom. Reste à étendre ce genre de structure à l'ensemble de la multinationale (voir ci-joint l'appel des camarades de Sonatel Sénégal).

Et comment ne pas citer l'exemple de « l'Observatorio social » brésilien ³ fondé par trois confédérations syndicales : la CUT brésilienne, le DGB allemand et le FNV des Pays-Bas. Son objectif était au départ limité : il s'agissait de contraindre les multinationales allemandes et néerlandaises implantées au Brésil à respecter les engagements minimum auxquels elles avaient souscrit, ainsi que les textes signés par leurs gouvernements respectifs.

Les militants de l'Observatorio Social réalisent à ce sujet des enquêtes rigoureuses dans les filiales brésiennes auprès de l'ensemble des parties concernées. Si la direction de la filiale ne veut pas collaborer avec eux, les syndicats allemands et hollandais interviennent alors auprès de la maison-mère jusqu'à ce qu'elle donne les consignes nécessaires, quitte à saisir les médias. En attendant, l'Observatorio social mène l'enquête par ses propres moyens.

Dès que les portes des entreprises leur sont ouvertes, ses militants se font communiquer les dossiers, visitent les lieux de travail, débattent directement avec les travailleurs. Une fois cela terminé, ils demandent également à se rendre chez les sous-traitants, puis les sous-traitants des sous-traitants.

Le but est de traquer les infractions commises par les employeurs, en saisissant si besoin les médias, et de faire ensuite pression sur le donneur d'ordre pour les faire cesser.

Par le biais des structures syndicales internationales, le même travail est fait dans les filiales brésilienne de multinationales originaires d'autres pays. Une étude a par exemple été réalisée concernant Light, le producteur brésilien d'électricité racheté par EDF.

1) <http://www.sudptt.fr/Pdf/2243.pdf> <http://www.sudptt.fr/Pdf/2254.pdf> <http://www.sudptt.fr/Pdf/2255.pdf>
<http://www.sudptt.fr/Pdf/2273.pdf>

2) http://www.sudptt.fr/page.php3?fond=docsChap2&id_rubrique=17&chapitre=1

3) <http://www.observatoriosocial.org.br/portal/>

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

1) ECHEC À LA MISE EN FAILLITE DE MOBILCOM

Début septembre 2002 en Allemagne, alors que la campagne électorale entrait dans sa dernière phase, une véritable bombe sociale éclatait : France Télécom annonçait sa volonté de cesser de soutenir financièrement sa filiale MobilCom. Cette entreprise spécialisée dans la revente d'abonnement de téléphonie mobile était également numéro 2 pour la fourniture d'accès Internet.

MobilCom avait par ailleurs obtenu en août 2000 une licence d'exploitation pour la troisième génération de téléphonie mobile (UMTS) au prix astronomique de 8,4 milliards d'euros.

Après avoir acquis 28,5% de cette entreprise au printemps 2000, la direction de France Télécom souhaitait désormais s'en désengager, menaçant ainsi 5 500 emplois. Une mise en faillite éventuelle de MobilCom était à l'ordre du jour du Conseil d'administration de France Télécom du 12 septembre ¹. Il convenait d'agir vite.

Pour SUD, l'attaque contre les salariés de la filiale allemande ne constituait qu'une étape d'un futur " plan de redressement " visant à faire payer à l'ensemble des salariés du groupe l'incurie patronale. Trois ans après l'entrée en Bourse de France Télécom, la politique de transformation en multinationale l'avait en effet conduit à s'endetter de façon déraisonnable sur la base du pari que la hausse boursière de la " nouvelle économie " durerait indéfiniment.

LES SUITES DE PORTO ALEGRE

Etablir des liens avec les salariés de MobilCom n'avait rien d'évident. Avec des moyens dérisoires, ce sont des syndicalistes de la fédération SUD-PTT qui y sont parvenus. SUD avait naturellement commencé par entrer en relation avec la fédération Ver.di, le syndicat, dominant chez Deutsche Telekom, mais Ver.di n'était pas implanté à MobilCom.

Nous nous sommes alors adressé aux militants d'IG Metall avec qui nous avons noué des relations lors du Forum social mondial de Porto Alegre. Et nous avons alors appris que cette fédération était parvenue à s'implanter à MobilCom. Nous sommes ainsi entrés en contact par courrier électronique avec les responsables concernés d'IG Metall et les élus du personnel de MobilCom.

Le personnel était sous le choc : comme dans de nombreuses start-ups, il avait longtemps connu l'euphorie d'un développement rapide. L'annonce d'une probable mise en faillite en cas de retrait de France Télécom a été un véritable coup de tonnerre. L'implantation du syndicat était par ailleurs récente et fragile, avec peu d'adhérents, par rapport aux habitudes allemandes. Sans tradition de lutte, ni savoir-faire militant, les salariés de MobilCom étaient également confrontés pour la première fois à la scène syndicale française, si différente de l'allemande.

Il aurait été dramatique que les syndicats français ne réagissent pas face à l'éventualité d'une liquidation de la filiale allemande, ou alors le fasse en ordre dispersé. Pour ces deux raisons, il a été décisif que l'IG Metall et les élus du personnel de MobilCom envoient une lettre aux sept administrateurs salariés de France Télécom pour qu'ils s'opposent personnellement à l'arrêt du soutien financier et donc à la mise en faillite de MobilCom. On pouvait lire notamment dans ce courrier : " Chers Collègues, nous nous tournons vers vous pour vous demander votre appui et votre

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

aide. Le Conseil d'administration va décider le 12 septembre 2002 du sort du groupe MobilCom, et par là du maintien de plus de 5 000 postes en Allemagne. Nous, les représentants syndicaux de l'entreprise MobilCom et le syndicat IG Metall, suivons avec un grand intérêt la décision que prendra le Conseil d'administration de France Télécom. (...) Pour cela nous vous prions, dans la mesure de vos possibilités de plaider personnellement devant le Conseil d'administration (...)”.

Cette lettre a facilité un accord entre les élu(e)s français et leurs syndicats, qui se sont opposés ensemble aux projets de la direction lors du Conseil d'administration du 12 septembre¹.

C'était une activité minimale, évidente pour des syndicalistes — s'opposer à des licenciements — mais son importance a été très grande en Allemagne. Cela a fait l'objet de gros titres dans les journaux qui ont redonné confiance au personnel de MobilCom. Résultat, quelques heures avant la réunion à Paris du Conseil d'administration de France Télécom, un rassemblement d'environ 1 500 personnes a eu lieu en Allemagne devant le siège social de MobilCom. Sur une boîte d'environ 5 000 personnes, avec peu de traditions de lutte, c'était énorme, cela représentait presque 100 % des effectifs en service ce jour-là dans la région où est situé le siège social. Le fait que les syndicalistes allemands puissent annoncer que les représentants du personnel en France voteraient le soir même contre la mise en faillite a également contribué à faire bouger le gouvernement allemand qui est alors intervenu auprès du gouvernement français. Par la suite, le Président allemand Schröder — à une semaine des élections — a finalement annoncé que les banques liées à l'État allemand accorderaient 400 millions d'euros de crédits à MobilCom. La mise en faillite immédiate et donc la mise à la porte de tous les travailleurs étaient ainsi évitées. Cela eut une grande importance pour nos collègues allemands car sans cela il aurait été difficile de se battre, surtout dans un secteur où une partie des emplois est assez dispersée géographiquement. Ce danger étant écarté dans l'immédiat, ils ont alors cherché à obtenir les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le nombre de suppression de postes et le plan social. En effet, MobilCom a annoncé sa volonté de supprimer rapidement 850 emplois par la fermeture de trois centres des régions de Munich, Francfort et Kiel, ainsi que le gel des activités UMTS concernant entre 1000 et 1200 emplois. Près d'un emploi sur deux restait donc toujours menacé. Le syndicat a alors fait ce qu'il pouvait pour sauver le plus d'emplois possibles, tout en cherchant à négocier les meilleures conditions de départ pour les personnes qui seraient finalement licenciées. Et en 2006, MobilCom existe toujours et des milliers d'emplois ont été finalement préservés.

RIEN NE PEUT REMPLACER LES CONTACTS DIRECTS

Les syndicalistes allemands ont été enthousiasmés par cette expérience, nouvelle pour eux, d'une action unitaire au-delà des frontières. Elle les a renforcés dans l'idée que, face à l'internationalisation du capital, il est plus que temps de construire des solidarités internationales reposant directement sur les syndicalistes concernés. Le 24 septembre, trois responsables syndicaux allemands ont d'ailleurs participé à Paris au Comité Fédéral de SUD-PTT qui regroupe trois fois par an environ 250 représentants départementaux. Kai Petersen, qui dirigeait le bureau régional d'IG Metall à Rendsburg, et qui à ce titre était directement engagé dans l'organisation de l'activité

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

syndicale à MobilCom a notamment déclaré à la tribune de cette réunion : *“ Ce que je vis maintenant est quelque chose de miraculeux que je ne peux pas du tout décrire, malgré mon expérience de plus de vingt ans auprès de notre syndicat. Cela a commencé par un e-mail de militants de SUD qui voulaient se renseigner auprès de moi sur la situation de MobilCom. C'était le 9 septembre au soir. Et de là est née une merveilleuse coopération entre 5 syndicats européens pour le maintien des emplois. (...) Ce processus m'a enseigné que les départements internationaux des syndicats sont importants et nécessaires, mais que les contacts directs par Internet sont plus puissants (...) L'initiative des militants de SUD n'a pas de prix. Sans eux, il n'y aurait eu aucune coordination avec les camarades des autres syndicats. Sans eux, nous n'aurions pas eu la possibilité d'établir des contacts efficaces avec les médias français. Et sans eux, il n'y aurait pas eu ce gros titre dans la presse allemande lors de l'annonce de la séparation de France Télécom et de MobilCom : “Les représentants des employés français votent contre le plan France Télécom”. (...) Votre engagement n'allait pas, et ne va pas de soi, et cela a donné beaucoup de courage à vos camarades de MobilCom. (...) Nous étions en mesure, avec les ressources et la logistique de notre syndicat, de nouer un réseau efficace entre le gouvernement, les médias et les syndicats transfrontaliers, ce qui a mené à protéger 5 500 emplois. Pour l'instant, MobilCom n'a pas été mis en faillite, et nous n'avons subi aucun licenciement. Nous avons vécu une expérience formidable de résistance du monde du travail. Le syndicat est devenu en peu de temps une institution acceptée et respectée chez MobilCom. Bref, nous sommes maintenant pris au sérieux — aussi bien par les collaborateurs que par le management. Ce chemin que nous avons parcouru, nous vous en sommes redevables pour une grande partie ”.*

Cet enthousiasme était partagé par James Ford, employé à MobilCom et représentant les salariés formant le Conseil d'entreprise (Betriebsrat), qui a pour sa part déclaré : *“ L'implication des syndicats français m'indique — et cela me rend confiant et fier — que nous, les êtres humains, sommes réellement sur le chemin d'une Europe unie. Et maintenant je l'ai vraiment vécu. Nous, les syndicats, sommes une grande communauté. Nous ne pensons plus au niveau national. Nous faisons attention l'un à l'autre ! Il n'est pas possible de décrire ce que votre solidarité a déclenché chez MobilCom parmi mes camarades. Pour cela, je voudrais vous remercier cordialement. Défendons ensemble, partout en Europe, le droit pour les travailleurs de pouvoir discuter d'égal à égal avec les représentants du capital. Votre soutien et votre “Oui” à MobilCom lors du Conseil d'administration de France Télécom, nous ont donné à tous beaucoup de courage et de force ”.*

1) <http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/1944.pdf>

MULTINATIONALES

2) SENEGAL

Des liens entre syndicalistes français et sénégalais du secteur des télécommunications se sont tissés après la prise de contrôle par France Télécom de la Sonatel qui a coïncidé avec la privatisation de l'opérateur historique du Sénégal en juillet 1997. N'étant pas parvenus à empêcher cette nouvelle mainmise néocoloniale, il est de notre devoir, syndicalistes français, de considérer les salariés de cette entreprise comme des collègues, et de se battre avec eux au coude à coude. Il faut pour cela savoir ce qui se passe dans cette filiale, en informer les salariés français, et soutenir les luttes qui s'y déroulent..

Une première étape décisive dans la constitution de ces liens a eu lieu en 2000. Les salariés de la Sonatel ne parvenaient pas à obtenir la satisfaction de certaines de leurs revendications. Trois représentants de l'intersyndicale étaient alors venus à Paris où se réunissait (comme au bon vieux temps des colonies) le Conseil d'administration de leur entreprise. Répondant à leur demande, quelques militant(e)s de SUD et de la CGT étaient venu(e)s les soutenir avec banderoles et tracts devant l'entrée de l'immeuble où se tenait cette réunion. Suite à cette action de solidarité dont la presse s'était opportunément emparée, nos collègues sénégalais(es) ont pu obtenir une augmentation considérable de leur rémunération.

Environ deux ans plus tard, SUD-PTT avait invité à un débat 'un représentant de l'Intersyndicale de la Sonatel. Lors de son intervention, celui-ci ne cessait de parler de "la bataille de Paris". Au début nous ne comprenions même pas de quoi il parlait. Au bout d'un moment, nous avons réalisé qu'il s'agissait en fait de la solidarité tout à fait élémentaire que nous leur avons apportée deux ans plus tôt. Nous n'aurions jamais imaginé que le peu de choses que nous avons fait ce jour-là aurait eu une telle efficacité.

Une deuxième étape de la constitution de liens entre SUD-PTT et les syndicalistes sénégalais s'est déroulée en 2003 lors du Forum Social Européen de Paris-Saint-Denis où SUD-PTT avait organisé un séminaire sur l'évolution du secteur des télécoms en compagnie de militants syndicaux et associatifs de plusieurs pays, dont un syndicaliste sénégalais du SYTS ². Il en a notamment résulté la décision d'organiser ³ :

- l'échange régulier d'informations et d'analyses, et leur utilisation dans nos publications ;
- le soutien à nos luttes respectives ;
- la recherche de revendications communes ;
- la venue d'une délégation de SUD-PTT au Sénégal au 1^{er} semestre 2004 ;
- la mise sur pied d'une rencontre de responsables syndicaux et d'élus du personnel provenant de l'ensemble des pays où le groupe France Télécom est implanté dans le monde.

La troisième étape a eu lieu en mai 2004 où, comme prévu au FSE, deux militant(e)s de SUD-PTT, ont été royalement et chaleureusement reçu(e)s à Dakar par l'intersyndicale de la Sonatel, la filiale sénégalaise de France Télécom. Le récit qui suit est tiré du journal aux adhérents de SUD-PTT ⁴.

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

LES RENCONTRES DE DAKAR DE MAI 2004

Leur objectif était d'échanger les expériences de luttes syndicales dans le secteur des télécommunications, de construire une solidarité internationale concrète, de jeter les bases d'un futur comité de groupe "monde" sur la multinationale France Télécom. Les patrons s'organisent depuis longtemps à l'échelle mondiale, leurs capitaux n'ont pas de frontières, il est temps que les syndicalistes fassent de même !

UN ACCUEIL FESTIF ET COMBATIF

Le samedi 8 mai, dès le lendemain de notre arrivée, nous avons été invités à une assemblée générale des adhérents et adhérentes du SYTS, syndicat des travailleurs de la Sonatel, majoritaire dans l'entreprise. Les responsables du syndicat ont exposé et échangé sur leurs différentes revendications et négociations en cours. C'est ainsi qu'au départ, un peu dépaysés, nous avons découvert que la revendication, "la retraite à 60 ans", signifiait de fait pour eux un allongement de la durée du travail. En effet, aujourd'hui, la retraite est imposée à 55 ans pour un revenu de moins de 30 % du salaire. Donc, pouvoir travailler 5 ans de plus à salaire plein est vital pour se prémunir de la misère totale pendant la retraite... Nous avons eu l'occasion d'ailleurs d'expliquer ultérieurement que le combat sur les retraites en France un an auparavant avait cependant avec le leur un point commun fondamental : celui de résister aux tentatives du patronat d'imposer des retraites au rabais.

LES PREOCCUPATIONS DE L'HEURE

L'assemblée des salarié(e)s de la Sonatel comprenait une majorité de femmes et la discussion qui s'est engagée à l'issue des présentations nous a immédiatement permis de comprendre les préoccupations de l'heure.

- Outre les retraites, les salarié-es s'inquiètent de la protection sociale, assurée par un Institut de prévoyance médical de la Sonatel, financé et géré par les salarié(e)s, avec toutes les difficultés que représentent pour la garantie de prestations équitables l'absence de tout système général de sécurité sociale.
- Ils/elles s'inquiètent aussi de la prochaine ouverture à la concurrence pour l'ensemble du secteur des télécommunications. Celle-ci s'imposera en juillet 2004 au Sénégal alors que la Sonatel bénéficiait, depuis sa privatisation en 1997, du monopole sur le fixe. Quelles seront les conséquences pour l'emploi, pour les salaires ?
- Au Sénégal aussi, les femmes sont les salariés les plus exploités. Elles subissent souvent les conditions de travail les plus pénibles et des inégalités institutionnelles encore importantes telles que l'impossibilité d'être chef de famille. De nombreuses femmes sont responsables syndicales et tiennent à se faire entendre avec force ! ;
- La poste subit une double attaque : filialisation des services financiers avec création d'une banque postale, tentative de la part du directeur général de créer à son profit une entreprise privée avec les services de colis rapides. Une mini crise sévissait d'ailleurs à Dakar à ce propos et le SNTPT (Syndicat National des Travailleurs des Postes et Télécommunications) avait été reçu par le président de la République Wade en personne pour discuter de son opposition au « bradage du patrimoine national » ;
- La question des centres d'appels. Ils se développent aussi au Sénégal avec des conditions de travail catastrophiques.

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

RENCONTRE AVEC DES SYNDICALISTES

Les jours suivants ont été consacrés à des rencontres successives : d'abord avec les responsables de l'intersyndicale, puis avec la direction du SYTS, celle du SNTPT et celle du SYNES (voir encadré).

A la demande de nos hôtes, nous avons développé les questions suivantes : situation du groupe France Télécom, évolution et perspectives, la problématique des politiques de libéralisation dans le secteur des télécommunications, délocalisations et centres d'appels dans l'ensemble du monde, situation syndicale en France et coopération possible des syndicats dans l'ensemble du groupe France Télécom à l'échelle mondiale. De leur côté, outre la présentation de leur propre organisation syndicale, ils ont développé leurs analyses de la situation des télécoms au Sénégal, celle de la situation syndicale au Sénégal et, plus généralement, les problèmes de retraite et de protection sociale.

UNE UNITE SYNDICALE FORTE

Les trois organisations syndicales de la Sonatel (voir encadré) fonctionnent en intersyndicale et cherchent, à chaque fois que possible, à privilégier l'expression, les communiqués et les actions communes. Ils ont longuement parlé de l'importance de cette unité : le SYTS, syndicat majoritaire, explique en particulier le danger que représenterait une politique sectaire des syndicats dominants à l'égard des moins influents, et l'erreur que ce sectarisme représenterait pour les travailleurs. L'unité est un combat volontariste que les syndicalistes de la Sonatel doivent en partie à la volonté politique de leurs responsables, et tout particulièrement du secrétaire général du SYTS.

La direction générale de la Sonatel, que nous avons également rencontrée avec les syndicalistes, se montre elle-même impressionnée par ce front syndical et par son efficacité. La situation en France est malheureusement très loin de cette réalité, l'unité syndicale faisant encore figure d'exception à France Télécom.

LE SYNDICALISME À LA SONATEL

Le taux de syndicalisation nous fait rêver : 89,55 % du personnel est syndiqué. La Sonatel compte trois syndicats :

- Le SYTS (syndicat des travailleurs de la Sonatel) qui, avec 802 adhérent-es, représente 63,2 %. Ce syndicat est affilié à la centrale CNTS (Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal). Le secrétaire général du SYTS est Ibrahim Konte.

- Le SNTPT (Syndicat National des Travailleurs de la Poste et des Télécommunications) qui compte 404 adhérent-es à la Sonatel, et y pèse 31,8 %. Le SNTPT est ultra dominant à la Poste. Il est affilié à l'UNASAS (Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal). Le secrétaire général du SNTPT est Gabou Guèye, par ailleurs représentant de UNI Afrique.

- Le SYNES (syndicat des cadres et du personnel d'encadrement de la Sonatel) a une quarantaine d'adhérent-es et est affilié à une centrale de cadres, la COGES, qui n'a pas le poids des deux autres centrales syndicales.

Les organisations syndicales bénéficient de subventions financières mais pas d'heures de délégation au titre du syndicat. Il n'existe pas de CE mais seulement des délégués du personnel (DP).

Il n'existe pas de sécurité sociale dans le privé et les entreprises ont chacune leur propre Institut de Prévoyance, financé par les cotisations des salariés et celles de la Sonatel.

MULTINATIONALES

MULTINATIONALES

UN COMITE DE GROUPE "MONDE"

L'un des points forts de la conférence de presse qui a clos notre séjour, point repris le lendemain par toute la presse de Dakar, a été notre plaidoyer commun en faveur de la mise en place d'un comité de groupe "monde" sur la multinationale France Télécom. En effet, nous avons longuement expliqué la mise en place du comité de groupe européen, mise en place à laquelle la direction du groupe avait été contrainte par les directives de l'Union Européenne. Mais nous avons aussitôt ajouté que cette structure était largement insuffisante puisqu'elle reposait sur les représentants du personnel des filiales installées dans les pays de l'UE. Ainsi, les filiales des autres pays du monde, et même celles qui comme Orange Suisse appartiennent à des pays européens non membres de l'UE, n'avaient pas la possibilité de désigner des représentants du personnel. Or, la direction du groupe présenterait au comité de groupe européen ses orientations stratégiques et financières, ses projets concernant l'emploi, etc.. La politique du groupe (et singulièrement le plan d'austérité) est déclinée dans tous les pays...

C'est la raison pour laquelle le communiqué commun⁵ déclare :

« *Constatant leurs intérêts communs dans le cadre de la multinationale France Télécom, les organisations syndicales s'engagent à promouvoir ensemble le développement de contacts réguliers entre les représentants du personnel de toutes les entités du groupe en vue de coordonner le débat et l'action syndicale. Dans l'objectif de mettre en place, dans les meilleurs délais, un comité de groupe "monde" à France Télécom, SUD-PTT d'une part, et l'Intersyndicale d'autre part, s'engagent à promouvoir toutes les rencontres nécessaires à la réalisation de cet objectif* ».

1) <http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/1464.pdf>

2) SYTS (Syndicat national des travailleurs de la Sonatel) est le premier syndicat de la Sonatel,

<http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/1628.pdf>

3) <http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/2867.pdf>

4) « Les Nouvelles du Sud », n° 136, mai-juin 2004

5) <http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/3185.pdf>

LA PRIVATISATION DE LA SONATEL

La Sonatel a été privatisée en 1997 et cotée pour la première fois à la bourse régionale des valeurs mobilières dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire), en octobre 1998. Le capital de la Sonatel est réparti comme suit : 42,33 % à France Télécom, 27,67 % à l'État, 20 % aux petits actionnaires et actionnaires institutionnels, 10 % aux salariés.

LA SONATEL EN CHIFFRES (DECEMBRE 2002)

- 1 417 employés en activité dont : 330 cadres, 424 haute-maîtrise, 663 ouvriers, employés et maîtrise ordinaire ;
- 361 femmes, dont 20 % sont cadres, 31 % haute maîtrise, 44 % maîtrise ordinaire, 5 % ouvrières et employées. Le taux de féminisation est variable selon les services, plus fort dans les services commerciaux et administratifs que dans les services techniques.
- L'âge moyen est de 43,5 ans ce qui traduit le faible recrutement ;
- Le salaire moyen mensuel brut est de 655 192 francs CFA, soit environ 1 000 euros avec des disparités importantes selon les catégories : 398 702 francs CFA (600 euros) pour les ouvriers et employés, 1 116 129 francs CFA (1 700 euros) pour un cadre.